



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
SAINT-DENIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bobigny, le 2 septembre 2021

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

La préfecture de la Seine-Saint-Denis, avec l'appui des services de la préfecture de police, a procédé ce matin à l'évacuation de parcelles des jardins d'Aubervilliers, illégalement occupées depuis le 30 avril 2021.

Une opération de police a été conduite ce matin à 7h30 afin de procéder, en exécution d'une décision de justice, à l'évacuation de parcelles occupées illicitement dans les jardins ouvriers du fort d'Aubervilliers.

Une quinzaine d'occupants a été expulsée dans le calme. Seul un individu a été placé en garde à vue pour outrage et violences à l'encontre des policiers.

Les travaux de remise en état et de sécurisation ont débuté afin de permettre la reprise des chantiers visant à la construction du futur centre aquatique d'Aubervilliers. Ce site, qui servira de bassin d'entraînement durant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, constituera ensuite un équipement de proximité, facilitant notamment l'accès à l'apprentissage de la natation des plus jeunes.

**Bureau de la communication  
interministérielle**

Tél. : 01 41 60 60 35 / 07 86 04 36 49  
Mél : [pref-presse@seine-saint-denis.gouv.fr](mailto:pref-presse@seine-saint-denis.gouv.fr)  
[www.seine-saint-denis.gouv.fr](http://www.seine-saint-denis.gouv.fr) / [@Prefet93](https://twitter.com/Prefet93)

1 esplanade Jean Moulin  
93007 BOBIGNY cedex